



COMITÉ DE QUARTIER N°5 Bois l'Abbé

COMPTE RENDU RÉUNION DU 17 NOVEMBRE 2015

Président du comité de quartier : Michel TROUDART

La séance est ouverte par le Président à 19h 45, où sont présents 6 membres sur 12 du comité.

THEMATIQUES ABORDEES

Comité de quartier

la réunion commence par un tour de table pour permettre aux membres de se présenter. Le président informe ses membres du rôle à tenir au sein du Comité de quartier, ainsi que le fonctionnement de celui-ci.

Les problèmes rencontrés par les habitants du quartier du Bois l'Abbé Chennevières convergent sur :

- L'expulsion des familles
- L'insécurité,
- La sécurité
- L'incivilité – dépôts sauvages sur la voie publique...
- La nuisance
- La peur de radicalisation des jeunes
- Les femmes en difficultés
- L'occupation des halls d'entrées des immeubles
- Le stationnement illégal des véhicules vétustes

Tous ces points restent inquiétants et sensibles, et ne pas rassurent les habitants.

Le président explique à ses membres, que le quartier du Bois l'Abbé Chennevières est en CLSPD (**Conseil local de la sécurité et de la prévention de la délinquance**) et ZSP (**Zone sécurité prioritaire**) ainsi que les actions menées par la ville.

Le président demande également à ses membres de réfléchir sur les propositions destinées à améliorer le cadre de vie de ce quartier.

Propositions

Pour redynamiser et valoriser ce quartier, les membres pensent qu'il faudrait :

- Collaboration de la police et de la justice :

- *de nombreux échanges et réunions sont organisés avec la Police Municipale et Nationale, puis le Préfet quand cela est nécessaire dans le cadre des comités de quartier ;*
- *des groupes de travail sont également mis en place dans le cadre du CLSPD (Conseil local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) ;*
- ***dans le cadre de la ZSP (Zone de sécurité Prioritaire) des rencontres régulières sont organisées avec le Préfet et la Procureur de la République.***

- Engagement de l'Etat :

Nous travaillons avec l'Etat sur le quartier dans le cadre du CLSPD par exemple, également dans le cadre du contrat de ville par la création conseil citoyen notamment.

- Développement des transports en commun :

Une demande quant à l'amélioration du confort et de la fréquence des bus ligne 208 a été intégrée dans une étude d'amélioration de plusieurs lignes sur la ville adressée au STIF.

- Evolution des commerces de proximité :

Une réflexion sur les commerces a été proposée par la ville à l'Etat dans le cadre du projet de rénovation urbaine (PNRU).

- Création des aires de jeux pour les enfants etc... :

Une école municipale de football a été créée dès 2014 : elle concerne aujourd'hui plus de 120 enfants. Cette même école organise également des évènements de qualité comme les tournois, visites de clubs professionnels et rencontrent des enfants et des athlètes,....

Les dates des prochaines réunions à venir sont fixées au :

- **19 janvier 2016 reportée au 26**
- **7 juin 2016**
- **22 novembre 2016**

La secrétaire de séance
C. BOURGEOIS

Le président
M. TROUDART